



S E R M O N

S U R L A

SECTION XXXV.

D U

C A T E C H I S M E

Des conditions de la Prière.

CHERS FRERES, la *Prière* est l'un des plus grands avantages du fidèle ; puisque c'est par elle que nous avons communication avec Dieu. Comme il nous déclare sa volonté par sa Parole, aussi lui découvrons-nous nos desirs par la *prière*. Si donc les hommes tiennent qu'avoir l'oreille d'un Prince est un grand bonheur en la terre, jugez quelle est nôtre félicité d'avoir l'audience du Souverain Monarque du monde.

Et quant aux Princes de la terre quelque-favorables qu'ils vous soient, ils ne vous reçoivent pas à toutes heures, au lieu
qu'il

qu'il n'y a point de moment, où nous ne soyons les bien-venus en la présence de Dieu. Et ce qui importe le plus, la communication que l'on a avec les Grands de ce monde n'est pas toujours utile; elle est souvent dangereuse, & elle a été funeste à plusieurs, celle que nous avons avec Dieu nous est toujours salutaire; car qui sauroit dire les fruits & les utilitez de la priere, par où elle s'entretient? Outre les deux effets qu'elle produit dans nos ames, les consolant, les éclairant, & les fortifiant, elle a quelquefois changé la nature - même des choses en nôtre faveur.

C'est elle qui autrefois arrêta le Soleil pour le service de l'Eglise, qui a fermé & ouvert les cieùx à son besoin, qui a ôté les influences des étoiles, & détourné des déluges de maux prêts à inonder la terre. Elle a souvent arraché les verges, les fleaux & les foudres de la main de Dieu. Aussi voyez-vous qu'au lieu que les autres exercices de la pieté ont chacun certaines heures seulement, *S. Paul* nous ordonne de prier incessamment, & en tout tems. La priere étant d'une si grande importance, il ne faut pas s'étonner si nôtre Catechisme explique ce sujet avec beaucoup de soin, & fort au long

long, y employant, outre l'exposition de l'*Oraison Dominicale* qu'il nous donnera ci-après, trois Dimanches tout-entiers. Dans le precedent il nous apprit, que Dieu est le seul *Objet de la Prière religieuse*, & condamna l'abus de ceux qui s'adressent aux *Anges* & aux *Saints*. Dans celui-ci il parle des conditions de la *Prière*, & montre *premièrement* que le cœur y est absolument nécessaire, puis il nous déclare, comment & jusques où la langue y est aussi requise, & rejette *enfin* l'erreur de ceux qui prient en un langage qu'ils n'entendent pas. Ce sont les *trois Points* que nous aurons à traiter dans cette action, si le Seigneur le permet.

Pour le *premier*, l'Apôtre nous ordonnant expressément * *de prier en esprit*, nous fait assez voir que l'esprit est le vrai organe de l'*Oraison*; Et la chose parle d'elle-même; car puis-que toutes les actions d'importance se doivent faire avec une grande attention & application d'esprit, nul ne peut nier qu'il n'en faille apporter à la *prière* le plus qu'il nous est possible, tous étant d'accord, qu'elle est la plus importante chose de la Religion. Les Payens-mêmes l'ont bien reconnu; Car dans leurs *Litanies*.

* *Ephes. 6. 18.*

& leurs services solennels, leurs *Prêtres* étoient toujours avertis de ne penser qu'à ce qu'ils faisoient, & l'un de leurs Sages ordonnoit de *prier & d'adorer assis*, c'est-à-dire, avec une ame rassise & attentive, toute recueillie & arrêtée en elle-même, sans laisser prendre l'essor à aucune de ses pensées. Et quant à eux, certainement, puisque les Divinitez qu'ils servoient n'étoient que des vanitez, cette diligence étoit fort superflue; Mais le Seigneur que nous adorons fonde les reins & voit nos plus secrètes pensées; & rien de ce qui se passe dans nos cœurs ne lui peut être caché; Car il est *Esprit*, * & veut être adoré en esprit; comme Jésus-Christ nous l'a expressément enseigné.

D'où s'ensuit ce qu'en conclut nôtre Catechisme, que les *prieres* que l'on fait sans aucune affection du cœur, déplaisent à Dieu, & allument sa colère, bien loin d'obtenir sa faveur & ses benefices. Et il ne faut pas douter qu'il n'ait le même dédain & la même horreur pour cette sorte de *service*, qu'il avoit autrefois pour ceux des hypocrites d'*Israël*, & qu'il ne tienne aux uns un langage pareil à celui qu'il tenoit aux autres dans les Livres de ses Prophètes.

Qu'ait

* Jean 4.

Qu'ai-je à faire de la multitude de vos oraisons? Je suis rassasié des bouvreaux de vos lèvres? Ne continuez plus de m'apporter des oblations de néant. Toutes vos vaines prières me sont en abomination.

Ceux-là se trompent extrêmement qui estiment que la prière soit comme une espèce d'enchantement, qui par la vertu des paroles charme, s'il faut ainsi dire, le Seigneur, & qui pour avoir été prononcée, mérite sa faveur, & appaie sa colère. Et c'est de cette erreur qu'est né l'abus des superstitieux, qui sans se soucier d'autre chose, répètent souvent un même formulaire de certaines oraisons ^b s'imaginant d'être exaucez en parlant beaucoup, comme nôtre Seigneur Jesus le reproche aux Payens de son tems, & comme on le pourroit encore aujourdui reprocher à bon droit à la plupart des devots de l'Eglise Romaine; Mais il ne se peut rien dire de plus faux ni de plus extravagant qu'une telle pensée, étant certain que la prière ne plait à Dieu, qu'en tant que c'est un fruit de nôtre cœur, un rayon de nôtre entendement, & un ouvrage de nôtre esprit; Sans cela, ce n'est rien qu'un vrai babil, & un son de paroles inu-

Tom. II.

00

^a Esaie 1. & 66. ^b Math. 6. 7.

tiles, semblables à ce que les pies & les perroquets prononcent sans intelligence.

Pour ne pas tomber dans cette faute, ne commençons jamais nos *prieres*, sans nous y être préparez, selon l'avertissement que le Sage nous donne * *de ne point nous précipiter à parler, quand nous sommes devant Dieu*; car si ayant à parler à un Roi, vous prenez le soin d'étudier vôtre action, & de la composer, au respect, & à la soumission, & choisissez mêmes les paroles que vous avez à lui dire, n'en employant dans ce commerce que de douces & respectueuses, selon le sage conseil de cette ancienne Princesse, qui disoit qu'il ne faut parler aux Rois qu'avec des paroles de joye; combien plus devez-vous penser à vous, quand il est question d'ouvrir la bouche devant le Monarque des hommes & des Anges?

Le premier Point de cette preparation est de nous remettre devant les yeux la grandeur & la hauteſſe de ſa Majesté divine, nous le representant comme un Etre infini, Souverain & incōpréhensible, revêtu d'une puissance, d'une sagesse & d'une sainteté si admirable, qu'il n'y a rien dans toute la plénitude de l'Univers qui en approche,

comme

* *Eccles. 5. 1.*

comme le Prince des hommes & des Anges, assis sur un Trône éternel, environné d'une lumière inaccessible, gouvernant à son plaisir les Cieux & la Terre, qui sont l'ouvrage de ses mains, & rayonnant d'une gloire si vive & si resplendissante, que les yeux des Séraphins-mêmes n'en peuvent supporter l'éclat.

De lui tournons ensuite nos pensées sur nous-mêmes, & considérons qu'avec toute nôtre vanité, nous ne sommes pourtant au fonds qu'une petite masse de poudre & de bouë, animée d'un pauvre souffle, si foible que les moindres choses la peuvent détruire; & si necessiteuse, que pour se soutenir elle a besoin d'une infinité de biens qui sont hors d'elle.

Après cette comparaison de nôtre petitesse avec la grandeur de Dieu, que s'enfuit-il, sinon que nous abaissions toutes les pensées de nos esprits jusques au plus profond abime du néant, ne laissant rien en nous d'élevé, rien qui ne soit humblement ployé devant une si sainte & si terrible Majesté; sans lui exposer aucun de nos desirs, que nous n'avions premièrement demandé pardon de la liberté que nous en prenons, avec cette humble & respectueuse préface

du Patriarche Abraham. * *Voici maintenant* je prens la hardiesse de parler au Seigneur, bien que je ne sois que poudre & cendre. Que si nôtre ame s'humilie ainsi devant Dieu, nôtre corps suivra sans doute son mouvement, si ce n'est qu'il en soit empêché par quelque force & violence involontaire.

Et en effet, puisque nos corps ne sont pas moins l'ouvrage de Dieu que nos ames, il est évident qu'ils lui doivent aussi leur hommage, & qu'ils n'y peuvent manquer, sans une extrême ingratitude. A quoi j'ajoute que ce respect est encore nécessaire pour l'édification que nous devons à nos prochains; Car s'ils vous voient *prier Dieu* en la même posture que vous commandez à vos valets, & que vous faites les choses les plus indifferentes, que pourront-ils penser de vous, sinon que vous n'avez point sa crainte, & que son service ne vous touche point au cœur? Ici, *Mes Frères*, je suis obligé de me plaindre de nôtre froideur & negligence, & du désordre honteux qu'elle cause au milieu de nous; Car combien voit-on de gens, même dans ces assemblées, qui écoutent les *prieres* de l'Eglise, sans daigner ployer le genou? qui ont de la peine à dé-

COUVRIR

* Gen. 18. 27.

couvrir seulement leur tête dans une si sainte action ? Ils nous disent pour excuse, qu'ils humilient leur cœur devant Dieu; Mais pourquoi n'humilient-ils pas aussi leur corps ? l'estiment-ils plus excellent que leur ame ? Je vous prie , ne separons point dans le service de Dieu des choses, qui doivent être couronnées ensemble. Humilions les deux parties de nôtre être devant celui , qui selon nos desirs & nos esperances, les élèvera un jour toutes deux en sa gloire. Que l'exemple de *S. Paul* soit la règle de nôtre devotion , dont l'Ecriture témoigne expressément , que *pour prier Dieu, il se mit à genoux.*

Mais outre la bassesse de nôtre nature, le *Catechisme* nous avertit aussi fort à propos d'en considerer la misère, & étant touchés d'un vif sentiment de nos pechés, comme personnes, qui n'ayant ni justice ni force en nous-mêmes, n'y pouvons trouver, ni ressource ni consolation. Il paroît combien cette disposition est nécessaire à bien prier, par l'histoire que nous lisons en *Saint Luc* d'un *Pharisien* & d'un *Peager*; dont le premier *presumant beaucoup de sa propre justice, & étalant devant Dieu, en le priant,*

ses jeûnes, & ses dîmes & ses autres œuvres s'en alla sans rien obtenir; au lieu que l'autre, qui dans un profond ressentiment de son indignité, prioit Dieu d'avoir pitié de lui pauvre pecheur, s'en retourna justifié.*

D'où vous pouvés juger combien est injuste le reproche que nous font ceux de Rome, qu'en nos *prieres Ecclesiastiques* nous confessons dès l'entrée que nous sommes *pauvres pecheurs, conçus & nés en iniquité, & inutiles à tout bien*, comme si nous humilier ainsi devant Dieu étoit renoncer au nom de *Chrétiens*. Selon cette belle Theologie ces *Messieurs* eussent trouvé indignes de leur Communion, le *Peager* que Dieu justifia, & *David* l'homme selon son cœur, & *Daniel* son cher & agréable serviteur, dont nous lisons dans l'Ecriture des *prieres* toutes semblables.

N'ayons point de honte de nous humilier à leur exemple, & de reconoitre franchement la multitude & l'horreur de nos pechés, le venin & la perversité de nôtre nature, toute plongée dans le mal, sujete d'elle même à la malédiction de Dieu, & qui ne retient encore après la grace de son Seigneur que trop de restes de ses foibles-

ses

* *Luc 18. 11. 12.*

tes & de ses mauvaises inclinations que l'on ne fauroit trop exagerer. Il n'est pas possible de presenter à Dieu un sacrifice plus agréable, qu'un cœur brisé & froissé avec cet humble & veritable sentiment, mort & desesperé en soi-même, & cherchant toute sa vie, sa consolation, & son salut en la seule misericorde du Seigneur; alteré de sa grace, affamé de sa justice, & touché à peu-près comme étoit autrefois celui de *David*, dans la disposition qu'il nous décrit lui-même en ces belles paroles * *Comme le cerf brame après le décours des eaux, ainsi brame mon ame après toy, ô Dieu. Mon ame a soif de Dieu, du Dieu Fort & vivant.*

Après avoir mis nos cœurs dans cette sainte disposition, pour bien prier, il faut ensuite considerer ce que nous voulons demander à Dieu; Car comme dans la vie commune il y a certaines demandes, qui ne se doivent pas faire aux hommes, & qui sont nommées *inciviles*; aussi y a-t-il des requêtes, qu'il ne faut pas présenter à Dieu. Quand vous avez donc à lui faire votre *oraison*, gardez-vous bien de le prier d'aucune chose, qui soit ou indigne, soit de sa grandeur & de sa sainteté, soit de votre

* Ps. 42. 1. 2. 3.

vocation, ou mal propre à vôtre salut.

Il y en a qui l'importunent en secret de vœux si impertinens, qu'ils n'oseroient dire devant leurs prochains ce qu'ils n'ont point de honte de demander à Dieu, comme si nous lui devions moins de respect qu'aux hommes, les autres sont si impudens qu'ils le pressent de leur malheur, & lui font des *prieres* pires que les imprécations de leurs ennemis. Ce sont là, *Fidèles*, les principaux Points de nôtre préparation à la *prière*.

L'ayant commencée avec ce respect, il faut *la* continuer avec une ferme attention & arrêtant nôtre esprit tout entier, & retenant toutes nos pensées en la presence de ce grand Dieu que nous prions, sans les laisser égarer dans aucun autre sujet, qui quelque relevé qu'il puisse être, est toujours infiniment au-dessous de cette Souveraine Majesté; Mais il faut avouër ici que la vanité de nos esprits est si grande, qu'il n'y a personne qui ne manque à ce religieux devoir.

Ceux de Rome favorisent si ouvertement cette irreverence qu'ils semblent croire que c'est assez de faire ses *prieres*, de quelque sorte que l'on les fasse, fût-ce même
sans

fans aucune devotion & application intérieure. Il s'en trouve, qui disent leur cha-pelet en se promenant par la maison, & même par les ruës, avec des ames qui songent si peu à ce qu'ils font, qu'ils entrelassent souvent au milieu de leurs *prieres* des discours vains ou mondains; s'imaginant qu'avec tout cela cette pieté brutale ne laissera pas de leur profiter.

Mais parmi nous-mêmes, *Chers Frères*, où la Parole de Dieu retentit continuellement, combien y a-t-il de gens, qui font leur *prière* par coutume, plutôt que par dessein? qui s'en dépêchent à la hâte, & comme l'on dit, par manière d'aquit, comme s'ils perdoient le tems qu'ils employent dans cet exercice? Les autres, pendant que leur langue prononce une *prière*, ont l'esprit à des pensées, ou mauvaises ou irreligieuses, ou vaines & frivoles. Quels monstres découvririons-nous dans leurs cœurs, s'il nous étoit donné d'en voir les pensées, aussi-bien que d'ouïr les paroles de leurs bouches! Plus cette erreur est ordinaire, plus devons-nous apporter de soin à nous en corriger, faisant tous nos efforts pour fixer la légereté de nos esprits, & les attacher aux choses saintes; au moins pour tout le tems
que

que nous comparoissions devant Dieu ; Car comment voulez-vous qu'il pense à nos *prieres*, si nous n'y pensons pas nous-mêmes ? ou qu'il soit attentif à des requêtes que nous lui présentons, sans respect & sans attention ? Ne m'alleguez point la foiblesse de vôtre nature. Elle ne vous empêche pas d'avoir pour les affaires du monde autant d'attachement qu'elles en demandent. N'ayez pas moins d'ardeur & d'affection pour les choses de Dieu & du ciel que vous en avez pour celles de la chair & de la terre.

Joint que si vous-vous dites les vrais disciples de Christ, il faut vivre dans son Ecole selon les loix, non de la nature, que vous avez reçüe du premier Adam, mais de l'Esprit, dont vous avez été batisez par le second.

C'est proprement cet Esprit qui nous apprend à *prier*, & qui y forme nos cœurs & nos langues, comme nôtre Catechisme nous en avertit, en disant que c'est lui qui produit en nous toutes les affections & dispositions nécessaires à bien *prier*. C'est pourquoi entre les autres Eloges qui lui sont donnez dans l'Ecriture, il est nommément appellé par le Prophète Zacharie, * l'Esprit

* Zach. 12. 10.

de supplications. S. Paul nous enseigne expressément cette vérité dans l'Épître aux Romains, où après avoir dit que nous ne faisons point ce que nous devons prier comme il appartient, il ajoute, ^a Mais l'Esprit fait lui-même requête pour nous par des soupirs qui ne se peuvent exprimer. Il entend, non qu'à proprement parler, le S. Esprit recite ou prononce des prières pour nous; mais bien qu'il nous inspire celles que nous faisons; que c'est sa vertu qu'il nous touche & qui nous meut à prier, souvent avec une efficacité si admirable, qu'il semble que ce qui se fait alors dans nos cœurs, ne soit pas tant le sentiment & le mouvement d'un homme mortel, que celui de l'Esprit de Dieu. C'est ce que David reconnoit, donnant à Dieu la gloire de toute l'ardeur spirituelle qu'il ressentoit dans son ame, ^b Mon cœur me dit de ta part, Cherche ma face; je chercherai ta face, ô Eternel.

Là vous voyez que son cœur touché tout premièrement de la main de Dieu le porte & l'excite à le chercher, c'est-à-dire, à l'invoquer, & à solliciter son secours & sa faveur; Et qu'après cet enseignement, David se dispose & se resout à chercher le

Sci-

^a Rom. 8. 2. ^b Ps. 27,

Seigneur. En effet, comment prierions-nous sans la grace de l'Esprit d'enhaut, puis que nous ne pouvons ni désirer, ou demander les biens de Dieu, sans les connoître, ni les connoître, sans avoir été éclairés par la lumière de cet Esprit divin? Et c'est de ces saintes *prières*, formées par la grace du saint Esprit, qu'il faut entendre cette admirable parole de *Ioël*, remarquée & rapportée par *Saint Paul*, que ^a *Quiconque invoquera le Nom du Seigneur sera sauvé*. Car l'Esprit, d'où vient la vraie *prière*, étant inséparablement joint avec le salut, il est évident que nul n'a le don de prier Dieu de la façon que l'entend le Prophète, qui n'ait assurément part au salut. Et c'est pourquoi le *Psalmiste* dans la description qu'il fait des impies & reprovés, leur donne cette marque entre les autres, ^b *qu'ils n'invoquent point le Seigneur*.

D'où paroît que c'est en vain que nous nous glorifions d'être le peuple de Dieu, si nous n'avons point l'usage & l'exercice de la *prière*. Le Saint Esprit est un Esprit de *supplications*, qui inspire & établit la *prière* dans tous les lieux où il habite; si bien que ceux qui ne prient point n'ont nullement cet Esprit saint; & par conséquent ne sont

^a *Ioël 2. 33.* ^b *Ps. 14. 4.*

pas

pas Chrétiens; puis que * ceux qui n'ont point l'Esprit de Christ , ne sont point à luyz comme l'Apôtre l'enseigne expressément; & neanmoins, ô prodige! il se trouve des familles parmi le peuple de Dieu où on ne l'invoque jamais; où l'on ne fait que c'est de lui offrir tous les jours ce sacrifice perpetuel de la priere du soir & du matin. Misérables! ce n'est pas l'Esprit de Dieu, mais celui du monde, & de sa vanité, qui vous possède, & qui vous conduira, sans doute, à la perdition, si vous ne sortés de ses pièges, & ne vous convertissez au service de Dieu & à l'invocation de son Nom qui en fait la principale partie.

Pour vous, *Fidèles*, puis que c'est le S. Esprit qui nous forme à la priere, si vous sentez (comme cela arrive quelquefois) l'ardeur & l'amour de ce saint exercice s'affoiblir, & s'amortir en vous, ayez incontinent recours à ce Consolateur divin; Appelez-le, & le conjurez de descendre dans vos ames, pour y réveiller le sens & la vie, & y rallumer son feu sacré, pour ouvrir vôtre bouche & délier vôtre langue, & y rétablir le service de Dieu, & ces soupirs & ces gemissemens par lesquels, il fait

* Rom. 8. 9.

fait requête pour nous. Allez au devant de lui, & lui préparés son temple, c'est-à-dire, vôtre cœur, le nettoyant avec une vive repentance, de toutes les ordures du vice, afin qu'il se plaise chez vous & y habite, & y perpetuë le service divin à sa gloire & à vôtre salut.

Mais il est tems de venir au deuzième Point, ayant assés parlé de la légitime disposition de l'esprit pour la *prière*. La langue y a aussi son usage; mais non si nécessaire que l'esprit; Car il arrive quelquefois que l'affection de l'ame fidèle est si véhemente & si ardente qu'elle n'a pas le loisir d'étendre & de déployer ses sentimens en paroles, se tournant toute entière vers son Dieu dans le secret de son cœur, & lui montrant ses entrailles & ses émotions toutes nuës, quelquefois blessée d'un ardent & trop violent desir, elle ne trouve point d'issuë pour l'exprimer, selon cette parole aussi véritable qu'ancienne, que les petites passions parlent, mais que les grandes sont muettes.

C'est ce qu'éprouva *Moïse*, lors que voyant son *Israël* dans un extrême & mortel peril, sans aucune apparence de pouvoir échapper, il se mit à *prier Dieu*, mais
du

du cœur seulement , la violence de son émotion engloutissant, si je l'ose ainsi dire, toutes les paroles de sa bouche. Dieu qui entend le langage du cœur, l'entendit incontinent ; & bien que son serviteur ne prononçât pas une parole de la bouche, il dit pourtant qu'il crie ; parce que son cœur parloit tout seul & tout entier dans cette terrible occasion.

Il arrive aussi quelquefois que le lieu & le tems où se trouvent les fidèles , ne leur permettant pas de se servir de la langue dans ce saint exercice , ils sont contraints de n'agir que du cœur. Mais hors ces rencontres extraordinaires , la langue doit être employée en la prière ; Premièrement parce qu'étant l'une des plus excellentes parties de nôtre corps , & nommément, destinée à la louange de Dieu , il est bien raisonnable qu'elle ait sa part dans une action si sainte , & si importante à la gloire du Seigneur.

D'où vous voyez que ceux-là outragent leur langue, & la privent de son plus grand honneur , qui ne daignent pas s'en servir, pour prononcer leurs prières , & qui en donnent la charge à leurs gens & quelquefois mêmes aux derniers de leurs valets ;
comme

comme s'ils s'estimoient trop relevez pour faire eux-mêmes cet office, & comme si c'étoit une chose au dessous d'eux de présenter à Dieu de leur bouche les prières & les vœux de toute leur famille.

Outre la justice & la raison de la chose même, son utilité nous oblige encore à employer la langue en la *prière*, étant évident qu'elle sert beaucoup pour arrêter la légèreté de nôtre esprit, le contraignant de songer aux paroles qu'il lui dicte; au lieu que sans ce frein, il s'échappe & s'égaré aisément, en des pensées éloignées de son sujet. Il est encore certain, que la langue émeut & échauffe assez souvent le cœur, nous servant comme d'une trompette, dont le son nous inspire divers mouvemens de joie, de courage, & d'ardeur; & ceux qui font des actions en public l'experimentent tous les jours, s'allumant & s'animant eux-mêmes en parlant. Il arrive quelque chose de semblable aux fidèles, en leurs *prières*. Les paroles-mêmes, à mesure qu'ils les prononcent, mettent le feu dans leurs cœurs, & les embrasent peu à peu; si bien qu'ayant quelquefois commencé leur *oraison*, froidement & languissamment, ils se trouvent à la fin tout brulans de zèle, & pleins d'émotion & d'ardeur. Pour

Pour ces raisons & autres semblables, il est à propos de se servir de la langue dans celles-là - même de nos *prières*, que nous faisons seuls en nôtre particulier ; Car pour celles qui se font en compagnie par plusieurs fidèles ensemble, soit dans l'assemblée publique de l'Eglise, soit dans les familles, chacun voit assez, que la langue y est absolument nécessaire, pour attacher les cœurs de tous les assistans aux mêmes paroles, & par ce moyen les unir dans les mêmes pensées, & les y tenir liez depuis le commencement de la *prière*, jusques à la fin. Voilà, Fidèles, ce que nous avons à vous dire des conditions de la *prière*.

D'où paroît clairement ce que remarque nôtre *Catechisme* à la fin de ce Dimanche, & que nous-nous sommes proposez de traiter en troisième & dernier lieu, savoir, que c'est une moquerie & une fingerie perverse de *prier Dieu* en un langage inconnu ; Car puisque l'attention, la pensée & l'attachement de l'esprit sont absolument nécessaires en la *prière*, comme nous l'avons montré, quelle peut être la *prière* de ceux qui n'entendent pas ce qu'ils disent en priant ? Et qui ne voit, que c'est un jeu & une espèce de représentation comique, plutôt qu'un

vrai & légitimé service de Dieu? La chose est si claire, & la raison & le bon sens sont si ouvertement pour cette vérité, qu'il ne seroit pas même besoin d'en parler, si l'étrange & insupportable abus de ceux de Rome ne nous y contraignoit. Car vous sçavez que leur *service* & particulier & public, se fait en *Latin*, c'est-à-dire, en une *langue morte*, qui n'est aujourd'hui ni parlée, ni entendue d'aucune nation, & qui ne se trouve plus que dans les Livres d'où il la faut apprendre, si on la veut sçavoir; Et néanmoins ceux de cette Communion, *hommes & femmes, jeunes & vieux, François, Italiens, Allemans*, de quelque langue & nation qu'ils soient, disent leurs *prieres* en *Latin*; la plus-grand part sans entendre un seul mot de ce qu'ils prononcent. Quelle attention, quelle ferveur, quelle devotion peuvent-ils avoir dans un service si extravagant, où leur cœur & leur langue ne sont pas d'accord, ayant chacun leur secret & leur fait à part, sans que le cœur pénètre, ou suive, ou guide ce que dit la langue, sans que la langue ait nul commerce avec les pensées du cœur? Fut-il jamais une comédie plus bizarre? & y a-t-il Prince ou Magistrat dans le monde, qui pût souffrir que ses Sujets

jets le traittassent d'une manière si moqueuse & si outrageante? Et y a-t-il aucun Sujet, qui dans une affaire sérieuse & importante voulût ainsi jouer son Supérieur, lui faisant une harangue où son cœur ne voit goutte, & lui presentant des paroles qui sont barbares à lui-même?

Il est vrai qu'en nôtre nation ils se sont avisés depuis quelques années, de traduire leurs *prieres* en vulgaire, & d'en composer de nouvelles en la même langue; Mais outre qu'il n'y a que peu de personnes qui s'en servent, la plus grand' partie du peuple demeurant toujours dans son erreur, & son ignorance ancienne, ils font tous beaucoup plus d'état de leur vieux *Latin*, que de ce nouveau *François*; comme s'ils le figuroient qu'il y ait quelque vertu secrète, cachée dans les syllabes & dans les paroles de la *Langue Romaine*, qui est l'une des plus idiottes & des plus grossières erreurs qui puisse tomber dans l'esprit de l'homme. Mais quant à leur *service public*, c'est-à-dire, leurs *Messes*, leurs *Matines*, & leurs *Vêpres*, le *Latin* s'en est conservé la possession toute entière, ni le *François*, ni aucune autre langue vulgaire n'ayant encore pû y avoir d'entrée; jusques-là que leurs Sermons-mêmes,

bien qu'ils les fassent en vulgaire, se confa-
 crent néanmoins par une *prière latine*; fa-
 voir, par l'*Ave Maria*, par laquelle ils les
 commencent, peut-être pour empêcher le
 peuple de remarquer l'impertinence de cet-
 te application, où un Prédicateur donne le
 bon jour à la Sainte Vierge, au lieu de de-
 mander à Dieu la grace du S. Esprit pour
 bien détailler sa Parole. Ils ne se sont pas
 contentez de laisser entrer un abus si gros-
 sier dans leur Eglise; Ils l'y ont établi & au-
 torisé par une ordonnance de leur dernier
Concile qui est tout-à-fait feriale, & porte
 * *qu'encore que la Messe contienne une grande
 instruction pour le peuple fidèle, ils ne trouvent
 pourtant pas à propos qu'elle se célèbre en lan-
 gue vulgaire.* Ces bons Pères n'affection-
 nent-ils pas extrémement l'édificatiõ de leur
 peuple, eux qui ne veulent pas que l'on cé-
 lébre en sa langue ce qu'ils jugent eux-mê-
 mes propre à son instruction?

Mais après avoir ôté aux Chrétiens la
 lecture de la Parole de Dieu, il falloit aussi
 les priver de l'intelligence de son *service*,
 afin d'entretenir le peuple dans une crasse
 ignorance de toutes les choses divines;
 l'empêchant également de savoir & ce que
 Dieu

* *Conc. Trid. sess. 22. chap. 8.*

Dieu lui dit , & ce qu'il dit à Dieu ; qui est, à vrai dire, couper la gorge à l'Eglise, en lui retranchant , par cette cruelle loi , les deux seuls moyens de sa communication avec le Seigneur.

Et bien que toute raison , excepté celle de leur intérêt , soit contraire à cet abus, si est-ce que leur hardiesse seroit moins étrange , si elle ne choquoit que la raison seulement ; Mais le comble de leur temerité est, que par cette belle ordonnance ils foulent fièrement aux pieds l'autorité de l'Apôtre *Saint Paul* , qui traite expressément ce sujet dans un chapitre entier, savoir le 14. de la première Epître aux *Corinthiens* , concluant par diverses raisons très-belles & très-pertinentes , que nul ne doit user d'un langage inconnu dans l'assemblée de l'Eglise, quand il en auroit le don au souverain degré , s'il ne fait aussi-tôt interpreter son langage ; la première raison est que toutes choses se doivent faire en l'Eglise avec édification ; au lieu que celui qui parle un langage inconnu * parle en l'air , sans fruit, sans profiter à personne. La deuxième est que par ce moien celui qui parle est barbare à celui qui l'oit sans l'entendre , & celui qui écoute,

PP 3

* 1. Cor. 14. 2. 6. 9. 14. 26. la même vers. n.

barbare pareillement à celui dont il n'entend pas le langage; ce qui est tout-à-fait indigne de la sainte communication, qui doit avoir lieu dans les assemblées des Chrêtiens. La troisième raison est prise de ce que cet abus est contraire à la bien-seance, & met la confusion dans l'Eglise; Car si l'Eglise s'assemble, & que tous parlent d'étrange langage (c'est-à-dire, si tous ceux qui y parlent, le font en un langage étranger & non entendu par le peuple du lieu) les infidèles qui entreront au milieu de vous ne diront-ils pas, dit l'Apôtre, ^b que vous êtes hors du sens.

En effet c'est un spectacle étrange & fort surprenant, ce me semble de voir une grande compagnie de personnes graves, & faisant profession d'une religion aussi sévère qu'est la Chrétienne, tous assemblés dans un même lieu, écouter avec un profond silence, & une extrême attention, un homme qui leur parle & leur lit des histoires, & des exhortations, & des remontrances, & des prières, le tout en une *langue*, que pas un de la compagnie n'entend; Et je m'assure que si l'accoutumance & l'opinion de la religion n'avoit rendu cette extravagance familière aux *Latins*, leur adoucissant

* 1. Cor. 14. 23.

doucissant ce qu'elle a de rude, ils ne pourroient pas eux-mêmes faire un autre jugement de leurs assemblées, que celui que l'Apôtre dit qu'en feroient les infidèles; sur-tout s'il arrivoit, (comme cela s'est rencontré quelquefois parmi eux) que celui qui entretient la compagnie n'entendît non plus ce qu'il dit, que ses auditeurs.

L'Apôtre remarque encore un autre désordre dans cet abus; c'est ^a que les auditeurs ne peuvent dire *l'amen* qu'ils doivent aux prières & actions de grâces de leurs Pasteurs & de leurs frères, s'ils ne savent pas ce qu'ils disent; de sorte que pour ces raisons & autres semblables il proteste, qu'encore qu'il sût plus de langages qu'aucun des autres fidèles, il aime pourtant mieux prononcer dans l'Eglise *cinq* paroles en *langage connu*, que *dix mille* en un *langage inconnu*, & conclut enfin toute dispute par cette belle règle, ^b *Que toutes choses se fassent honêtement & avec bienséance, & par ordre.*

Selon cette sainte doctrine de l'Apôtre, conforme à la lumière de la raison & nécessaire à l'édification des âmes, il ne faut pas douter que durant les tems du premier

P 4

^a 1. Corin. 14. 1. ^b 3. Cor. 14. 40.

& plus pur Christianisme, les prières ne se fissent dans les assemblées & dans les familles des fidèles en la *langue vulgaire* de chacune des nations qui avoient embrassé l'Evangile. Principal prétexte dont les *Latins* couvrent leur abus est le soin qu'ils allèguent de conserver l'unité de l'Eglise, & de maintenir l'uniformité dans ses services, que la diversité des *langues* détruiroit. Je laisse là pour cette heure l'impertinence de cette raison, qui suppose ridiculement que la Communion de l'Eglise consiste en des paroles, au lieu que toute l'Ecriture crie qu'elle est fondée dans l'union de l'Esprit, qui l'anime, dans l'unité du Christ qu'elle adore, & de la foi qu'elle croit, & des sentimens qu'elle a, & du service qu'elle exerce.

Mais je dis seulement que si cette raison est bonne, comme il n'y a qu'une seule Eglise, elle ne devrait prier Dieu & le servir qu'en *une seule langue*, c'est-à-dire, en *Latin*, le langage de son Chef & de son Epoux prétendu. Et néanmoins les *Latins* confessent eux-mêmes, ce qui est clair par tous les livres de l'antiquité, que les Chrétiens des premiers siècles faisoient leurs prières & leurs services en diverses langues, les

les *Syriens* en *Syriaque*, & les *Grecs* en *Grec*, tout de même que les *Latins* & ceux des Provinces où leur langue étoit en usage, les faisoient en *Latin*.

Et parce que ces deux langues, la *Grecque* & la *Latine* étoient de grande étendue, l'une à cause de sa beauté, & l'autre à cause de l'Empire des *Romains*; de là vient que le service de la plus-grand' part des Eglises Chrétiennes se faisoit en l'une ou en l'autre, comme il paroît par leurs *Liturgies*, *Rituels*, & *Livres de prières*, qui nous restent encore aujourd'hui.

Et quant aux peuples, d'autres langues que de la *Grecque* & de la *Latine*, il paroît qu'ils faisoient leurs prières & leurs services chacun en la sienne. Premièrement de ce que * *Celse* Philosophe Payen, ayant reproché faussement & ignoramment aux Chrétiens l'erreur de quelques hérétiques, qui faisoient plus d'état des noms *Hébreux* & *Barbares*, que des *Grecs* & *Latins*, *Origène* lui répondant environ l'an 250. de nôtre Seigneur, après avoir rejeté cette imposture, que les *Chrétiens Grecs* en leurs prières nomment Dieu en *Grec*, & les *Romains* en *Latin*, & qu'ainsi chacun prie & louë Dieu
du

* l. 8. contr. Cels. p. 414. art. med.

du mieux qu'il peut en sa propre langue , & que le Seigneur entend ceux qui le prient en chacun de tous ces langages, aussi-bien que si ce n'étoit qu'une seule voix.

De plus il est clair que c'étoit nommément l'usage des *Syriens*, des *Coptes*, des *E-thiopiens*, & des *Armeniens*, qui avoient leurs services chacun en leur langue particulière, comme leurs livres en font foi. Et un auteur de l'an onze cent soixante & dix nommé * *Theorian* témoigne que cela continuoit encore alors entre les *Armeniens*, sans qu'il s'en plaigne ni s'en formalise aucunement en toute sa dispute contr'eux. Et *Strabon* Ecrivain Allemand qui vivoit sous *Louis le Débonnaire*, & ses enfans au commencement & dans le milieu du neuvième siècle rapporte que quelques nations des *Scythes*, habitans près du Pont Euxin, faisoient leur service en leur langue vulgaire, qui étoit le même que le vieux *Allemand*, à ce qu'il dit. Et nous aprenons que l'ancien office *Mozarabe* qui a été si long-tems en usage dans l'Espagne étoit écrit en *langue Gottique*, c'est-à-dire, en la *langue naturelle* des *Chrétiens*, qui s'en servoient.

A quoi

* *T. I., Grac. Lat. Bibl. PP. p. 423. c. & passim.*

A quoi j'ajoute encore ^a que ç'a été une maxime entre tous les anciens qui a eu vogue bien avant, mêmes jusques aux derniers siècles, que les choses qui se lisent & se prononcent dans l'Eglise se doivent lire & prononcer clairement & distinctement, afin que chacun les entende sans peine; ce qui présuppose nécessairement & évidemment, comme vous voyez, que ces choses qu'on lisoit étoient écrites en une *langue connue* & entendue du peuple. Autrement il n'eût non plus importé de les lire distinctement, que confusément; puisque de quelque sorte que l'on prononce un *langage* que nous ne savons pas, nous ne l'entendons pas mieux pour cela. Ainsi, *S. Augustin* veut ^b que l'on corrige les Ministres de l'Eglise, qui prononcent mal les prières qu'ils font dans l'assemblée; *afin*, dit-il, que le peuple puisse bien entendre ce qu'il oit, & y dire Amen.

Dans l'*Ordre Romain*,^c Livre que l'on tient ancien de près de mille ans, en la benediction du Lecteur, Dieu est prié de lui faire la grace de le rendre propre à prononcer les

paroles

^a Valafr. Strab. 1. de rebus Eccl. 5. c. 74. 1d. Bibl. PP. p. Robles l. visa Ximen. Bibl. PP. T. 6. p. 117. ^b Aug. de catech. rud. c. 9. F. T. 4. ^c Ord. R. T. 10. Bibl. P. p. 98. 5.

paroles de vie, & à montrer au peuple les choses qu'il faut entendre par la seule distinction des sens & de la voix. ^a Isidore de Seville, au commencement de son siècle veut semblablement que le Lecteur de l'Eglise lise nettement & clairement, afin que le sens & l'esprit de tous ceux qui l'oient puisse bien entendre ce qu'il dit.

Nous trouvons encore aujourd'hui dans le ^b Pontifical des Latins que le Prêtre à son ordination est expressément exhorté de s'étudier à prononcer les paroles de Dieu, les lectures sacrées distinctement & clairement, pour l'intelligence & l'édification des fidèles. Enfin la fantaisie des modernes, qu'il n'y ait que la Langue Latine, la Grecque & l'Hebraïque, pour le plus, qui doit être reçue dans le service public de l'Eglise, est si nouvelle, que ^c le Pape Jean VIII. de ce nom écrivant l'an huit cent quatre vint-un au Comte Sfantopulcro commande que les louanges & les œuvres de Jesus-Christ soient chantées en langue Sclavone; Car, dit-il, l'Ecriture Sainte nous ordonne de louer Dieu en toutes langues, & non en trois seulement; Et il allègue à ce propos la parole du Psalmiste.

Toutes

^a Isid. l. 2. de div. offic. c. 11. ^b Pontif. Rom. 1611. p. 14.
^c Ioan. p. Ep. 247. in dist. 17. T. 9. Conc. p. 91. col. 2. D. E.

^a Toutes nations, louez le Seigneur, tous peuples, célébrez-le; Et celle de S. Luc dans les Actes, ^b que les Apôtres remplis du S. Esprit parlèrent en toutes langues, des choses magnifiques de Dieu; Et celle de S. Paul, ^c que toute langue confessera que le Seigneur Jesus est en la gloire du Père; Et la dispute du même Apôtre dans la première aux Corinthiens, que nous avons touchée, & il ajoute que ce n'est point choquer la foi ni la doctrine, que de chanter le service en Sclavon, ou d'y lire l'Evangile ou les leçons du Vieux & du Nouveau Testament, bien fidèlement traduites, parce que le même Dieu qui a fait les trois langues principales, savoir, l'Ebraïque, la Grecque, & la Latine, a aussi créé toutes les autres à sa louange & gloire. Mais quelque claire que soit pour la vérité & la lumière de la raison, & l'autorité de Saint Paul, & la pratique des premiers siècles, & la tradition du Pontifical, & l'opinion même de ce Pape, il a fallu enfin qu'elle succombât à l'erreur, & que la tyrannie étouffât le bon usage, & établit l'abus, afin que le Latin, l'enseigne, & la livrée de Rome, parût partout dans les assemblées & dans les familles des Chrétiens; & que nul ne pût se dis-

pen-

^a Ps.117. 1. ^b Act.2. ^c Phil.2.

penſer ^a de porter cette marque du *nom fatal*, dont *ſix cent ſoixante & ſix* eſt le nombre. Dieu ſoit benit, qui nous a affranchis de cette dure mortelle ſervitude, & nous a mis en la liberté de ſes enfans, pour le prier & le ſervir en Eſprit & en verité, à ſa gloire & à nôtre ſalut. *Amen.*



S E R M O N

S U R L A

SECTION XXXVI.

D U

C A T E C H I S M E.

*De la foy, de la confiance & de la certitude
requiſes dans la Prière.*

NOtre Seigneur défend dans la loi de Moïſe qu'on ne lui préſente aucune offrande ſans ſel, ^b *Tu ne laifferas point*, dit-il, *manquer le Sel de l'Alliance de ton Dieu*

^a Apoc. 13. 18. ^b Levit. 2. 13.